

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
Honneur – Fraternité - Justice

**Office National de la Statistique**  
**- ONS - Nouakchott**

**Direction des Statistiques Economiques**  
**et des Comptes Nationaux - DSECN**

**Atelier sur l'élaboration des comptes provisoires**  
**BAMAKO, 18 septembre 2006**

*Septembre 2006*

## **I. Structure et évolution récente de l'économie mauritanienne**

Le taux de *croissance réelle* économique enregistrée au cours de la période 2000-2005 a été, en moyenne, de 3,9%. Cette croissance est restée soutenue sur les trois (3) dernières années avec un taux annuel moyen de 5,8% en terme réel. Mais, ce niveau est inférieur aux prévisions initiales du CSLP (+6%), jugées nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté.

La croissance économique a bénéficié principalement des résultats exceptionnels obtenus dans les secteurs des BTP, des transports et télécommunications et des autres services qui ont contribué à 2,9% à la croissance réelle enregistrée entre 2003 et 2005. Selon la structure du PIB, ces secteurs qui représentaient moins de 30% du PIB entre 1992 et 1999, ont représenté plus de 40% du produit intérieur brut depuis 2000. A contrario, la progression de la production intérieure (réelle) a été affectée par les contre-performances des secteurs des industries manufacturières (-7%) et par l'ensemble du secteur rural (-3%).

La structure de l'économie nationale s'est considérablement modifiée durant les dix dernières années. En effet, fortement tirée par l'agriculture et la pêche durant la première partie de la décennie 1990, la part du secteur primaire a décliné, sous l'essor du bâtiment et des travaux publics et des services (télécommunications).

### **A. Evolution sectorielle**

#### *1- Secteur primaire*

Le secteur primaire, composé principalement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a représenté, en moyenne, 21% du PIB entre 2000 et 2005 après avoir atteint en moyenne 34,1% entre 1992 et 1996. Sa croissance a été en moyenne négative (-3%) au cours des dernières années contribuant de façon négative (-1%) à la croissance globale réelle.

Progressivement, le poids de ce secteur a sans cesse reculé, passant de 24,6% en 2000 à environ 18% en 2005. Ceci s'explique, principalement, par la diminution lente mais assez régulière de la part de la pêche dans l'économie nationale puisque l'agriculture (3%) et l'élevage (13%) ont maintenu une part relativement stable sur la période 2000-2005. En effet, d'une moyenne de 17,4% entre 1992 et 1996, la part de la pêche est tombée à 6,2% en 2000 avant de se situer à 2,9% en 2005. Ceci est consécutif à la diminution des tonnages pêchés, qui avoisinent aujourd'hui les 100 000 tonnes, contre 250 000 à 300 000 tonnes au début des années 1990. Cette baisse du tonnage serait consécutive aux accords de pêches entre la Mauritanie et l'Union Européenne.

#### *i- Agriculture*

La promotion d'une politique intégrée de développement rural constituait une des priorités premières du plan d'action économique (CSLP). C'est dans cette optique que la stratégie pour le développement du secteur rural a été révisée en 2001 pour être en conformité avec l'orientation générale (CSLP) avec comme objectifs : (i) améliorer la productivité dans le domaine de l'élevage et lui assurer une meilleure intégration à l'économie nationale, (ii) relancer les principales filières de production agricole, (iii) développer les infrastructures rurales, (iv) améliorer le cadre institutionnel et organisationnel du secteur, et (v) protéger les ressources naturelles.

Ces mesures ont très peu améliorées la situation de l'agriculture au cours des dernières années. En effet, en terme d'évolution, la croissance du sous-secteur « agriculture, sylviculture et exploitation forestière » a été, en moyenne, de (-1%) entre 2000 et 2005 avec de fortes variabilités sur cette période. En effet, d'une croissance réelle de 34% en 2005, l'agriculture a été en baisse de 38% en 2004 après une forte hausse de 29% enregistrée en 2003. La campagne agricole 2004-2005 a été caractérisée par un déficit pluviométrique et par une invasion massive et généralisée de criquets. La combinaison de ces facteurs a considérablement réduit les rendements des principales cultures céréalières (Sorgho, mil, maïs) contribuant ainsi à un repli de 36,7% de la production en volume.

**Tableau 1 : Contribution du secteur primaire à la croissance réelle du PIB, 2000 – 2005**

	2000	2001	2002	2003	2004*	2005*
<b>En pourcentage du PIB</b>						
Agriculture, pêche, exploitation forestière	24,6%	23,0%	20,6%	20,4%	17,9%	18,1%
Agriculture, Sylvi. et Exploit. Forestière	4,3%	3,7%	3,3%	4,0%	2,3%	2,9%
Elevage	14,0%	13,5%	13,5%	13,0%	12,7%	12,3%
Pêche	6,2%	5,8%	3,9%	3,4%	2,9%	2,9%
<b>Contribution à la croissance réelle en %</b>						
Agriculture, pêche, exploitation forestière	-2,3%	-1,0%	-2,2%	0,9%	-1,5%	1,4%
Agriculture, Sylvi. et Exploit. Forestière	-0,4%	-0,5%	-0,4%	0,9%	-1,5%	0,8%
Elevage	1,0%	-0,2%	0,1%	0,2%	0,4%	0,4%
Pêche	-2,9%	-0,3%	-1,9%	-0,3%	-0,4%	0,2%

Source : Office National de la Statistique

#### ii- Elevage

S'agissant de l'élevage, force est de constater qu'il continue à dominer l'économie rurale, avec 13% du produit intérieur brut et 64% de la valeur ajoutée du secteur rural, en moyenne, entre 2000 et 2005. Des actions ont été entreprises dans le cadre de la politique générale du secteur en conformité avec le CSLP : (i) infrastructures de santé animal, (ii) l'adoption, en 2004, d'une lettre de politique de l'élevage, (ii) l'élaboration de l'avant-projet de loi portant code de l'élevage et d'un texte d'application de la loi portant code pastoral, (iii) l'élaboration du CDMT pour la période 2004-2007.

Toutefois, malgré ces multiples réalisations, les performances de l'élevage restent inférieures aux attentes. En effet, le sous-secteur a progressé en moyenne de 2% sur la période contribuant à 0,3% à la croissance réelle moyenne entre 2000 et 2005.

#### iii- Pêche

Le secteur de la pêche (artisanale et industrielle), avec plus de 13% du produit intérieur brut et plus de 40% de la valeur ajoutée du secteur rural (jusqu'en 1999) ne représente plus que moins de 5% du produit intérieur brut et moins de 20% de la valeur ajoutée du secteur rural depuis 2000. Dans le cadre de l'actualisation et de la mise en œuvre du CSLP, des actions de relance du secteur de la pêche ont été réalisées dans les domaines de :

- Recherche halieutique : (i) renforcement des capacités de l'IMROP (qui a succédé au CNROP en 2002), et (ii) développement des campagnes en mer (242 en moyenne annuelle).

- *Aménagement et développement des pêcheries* : (i) adoption et promulgation de la Loi portant Code des Pêches et de son décret d'application (2002), et (ii) élaboration des plans d'aménagement des pêcheries prioritaires (pêche artisanale et côtière, et pêcherie crevette).
- *Surveillance et sécurité maritime* : (i) actualisation de la législation en matière de contrôle et de surveillance (étendue désormais à la pêche artisanale), (ii) harmonisation entre le Code des Pêches et la loi régissant le PNBA, (iii) mise en place d'un système de suivi des navires par satellite, (iv) élaboration du Code d'environnement maritime, (v) mise en place d'un Centre d'assistance et de sauvetage maritime, et (vi) finalisation de l'étude de faisabilité sur l'enlèvement des épaves de la baie de Nouadhibou et mobilisation effective du financement.
- *Formation* : (i) mise en œuvre des activités de l'ENEMP de Nouadhibou, (ii) formation de pêcheurs artisanaux et de femmes transformatrices dans le cadre des projets Pêche Artisanale sud (financement BAD) et du projet Legweichich soutenu par la Coopération Espagnole.
- *Exploitation, développement et promotion de la pêche* : (i) mise en œuvre de mesures visant la limitation de l'effort de pêche, et (ii) conclusion d'un nouvel accord de pêche avec l'Union Européenne en 2001.

En terme de performances, le secteur de la pêche, a apporté une contribution aux recettes budgétaires nettement supérieure aux prévisions du CSLP (61,7 milliards UM contre 37,2 milliards d'ouguiya prévus). Représentant, en moyenne, 4% du produit intérieur brut, la croissance nominale moyenne de la pêche a été de 5% entre 2000 et 2005 et de 14% sur les trois dernières années. En terme réel, la croissance du secteur a été négative (-13%) entre 2000 et 2004. En 2005, on observe une légère reprise du secteur, réalisant une croissance réelle de 8% et contribuant à 0,2% à la croissance globale.

## 2- Industries extractives

Le secteur des **mines** est l'un des principaux moteurs de la croissance économique du pays. Sa position s'est renforcée ces dernières années sous l'effet d'une politique minière dynamique destinée à améliorer l'attrait du secteur pour l'investissement privé, diversifier la production minière et réduire ainsi la vulnérabilité de l'économie. Pour la période 2001-2004, trois priorités ont été retenues : (i) consolidation du nouveau cadre juridique, (ii) poursuite des programmes de recherche en cours, (iii) et mise en œuvre des programmes d'investissement visant à rationaliser et accroître la productivité des activités de la SNIM.

La mise en œuvre de ces orientations s'est traduite comme suit :

- *Consolidation du cadre juridique* : Une convention minière-type a été préparée en concertation avec l'ensemble des opérateurs du secteur et adoptée en 2002. Plusieurs autres textes réglementaires nouveaux ont été promulgués, relativement aux carrières, aux régimes fiscal et douanier miniers, aux taxes et redevances minières, et à l'environnement.
- *Travaux de cartographie* : Des opérations importantes de cartographie géologiques ont été lancées sur la période, conduisant à l'exécution de la géophysique aéroportée pour le Nord et le Sud du pays (2003), et à l'élaboration de la carte au 1/500.000ème du territoire national et de 39 cartes au 1/200.000ème des zones à haut potentiel minier (2003).
- *Prospection minière* : Les opérations de prospection se sont intensifiées sur la période, témoignant de l'attractivité du secteur pour les investissements étrangers. L'IDE de recherche est passé ainsi de 10 millions de US\$ en 1999 à 15 millions en 2001 et 12,2 millions en 2004. Le nombre de nouveaux permis de

recherche a fortement augmenté multipliant ainsi le nombre d'opérateurs, qui sont passés de 6 en 1999 à 19 opérateur en 2004.

- *Promotion du secteur* : Une activité soutenue a été réalisée dans ce domaine, à travers notamment la participation à de nombreuses manifestations régionales et internationales.
- *Programme d'investissement de la SNIM* : La SNIM a poursuivi ses investissements visant toute la chaîne d'exportation (extraction, concassage, chemin de fer, port) : projet de l'atelier spirale (achevé en 2003), renouvellement des équipements et matériels, lancement des travaux d'extension du port minéralier, etc. Au total, 17,5 milliards UM d'investissements ont ainsi été réalisés sur la période 2001-2004.
- *Projets de valorisation des ressources en or, cuivre et phosphate* : La période a été caractérisée par (i) la cession en 2002 de la SAMIN à un investisseur étranger et le lancement en 2003 des travaux pour la réhabilitation de la mine de cuivre d'Akjoujt, (ii) le lancement en 2003 des travaux de l'étude de faisabilité de l'or de Tasiast, et (iii) la conduite, en 2003, de l'étude du tracé du chemin de fer de Bofal.

En conséquence, le secteur des industries extractives (minerai de fer et autres activités extractives) a enregistré une croissance de 2% en terme réelle et de 18% en terme nominal entre 2000 et 2005 marquant de fortes hausses en 2004 et en 2005. La part des industries extractives a représenté, en moyenne, 12% du produit intérieur brut à prix constant entre 2000 et 2005. Sur la même période, ce secteur a contribué en moyenne à la croissance moyenne réelle pour 0,32%, soutenue par le doublement des prix sur le marché mondial. Durant les trois dernières années (2003 – 2005), suite à la forte reprise des autres industries extractives (hors minerai de fer), ce secteur a connu une croissance réelle moyenne de 7%.

### 3- Industries manufacturières

La croissance réelle des activités manufacturières (essentiellement agroalimentaires, eau et électricité) est restée soutenue entre 2000 et 2005, soit 7% en moyenne annuelle. Les industries hors eau et électricité, représentant 82% de la valeur ajoutée du secteur sont la force motrice de l'activité manufacturière. Ce secteur a représenté, en moyenne 7% du produit intérieur brut sur la période et a contribué de façon négative à la croissance réelle (-1%). Le poids de ce secteur a relativement été en baisse progressive au profit des activités de service.

**Tableau 2 : Contribution du secteur secondaire à la croissance réelle du PIB, 2000 – 2005**

	2000	2001	2002	2003	2004*	2005*
<b>Unités : %</b>						
<b>En pourcentage du PIB</b>						
Activités extractives	12,4%	11,5%	11,0%	11,1%	11,4%	10,9%
Activités manufacturières	8,8%	6,7%	6,4%	6,0%	6,3%	6,2%
Bâtiment et travaux publics	5,9%	6,9%	7,9%	7,9%	8,9%	8,5%
<b>Contribution à la croissance du PIB réel</b>						
<b>Contribution à la croissance</b>						
Activités extractives	0,8%	-0,6%	-0,4%	0,7%	0,9%	0,1%
Activités manufacturières	-1,5%	-1,9%	-0,3%	-0,1%	0,6%	0,3%

Source : Office National de la Statistique

#### 4- Bâtiments et travaux publics

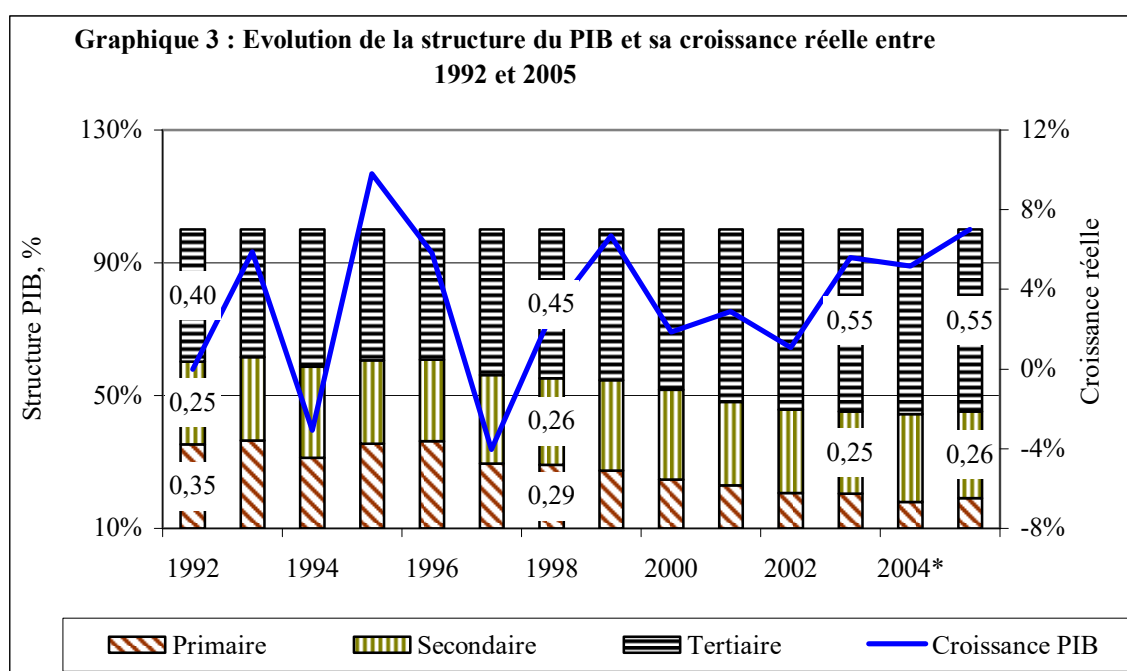
Le poids des bâtiments et travaux publics s'est fortement renforcé au cours des dernières années compensant la baisse de la part de l'industrie manufacturière. En effet, de 4,6% du PIB entre 1992 et 1995, la part a atteint au moins 8% du PIB depuis 2003. Cette dynamique a, en grande partie, contribué à la croissance enregistrée ces dernières années.

#### 5- Transports et Télécommunications

Le secteur des transports et télécommunications, avec une croissance réelle moyenne de 10,8% entre 1992 et 2004, a été dynamisé ces dernières années par l'ouverture des télécommunications aux capitaux étrangers.

Le programme de libéralisation du secteur des télécommunications a permis des évolutions significatives : (i) octroi de deux licences de téléphonie GSM en 2000, (ii) ouverture du capital à hauteur de 51% de l'opérateur historique MAURITEL en 2001, (iii) création d'une autorité de régulation indépendante. Sur ces nouvelles bases, les opérateurs ont assuré la mise en œuvre de l'essentiel des programmes prévus au cours de la période 2001-2004. Dans le domaine de la téléphonie fixe, MAURITEL a permis, sur la période, de renforcer sa couverture (sur 29 centres urbains) et d'améliorer la qualité de ses services en procédant à la réhabilitation et à l'extension de la plupart de ses équipements. En conséquence, la production du secteur des télécommunications a progressé de 38%, en moyenne sur les trois dernières années.

Suivant presque la même tendance que les télécommunications, le transport a enregistré une progression de 7,2% sur cette période.



#### 6- Commerce, Restaurant et Hôtels

Avec 12% du produit intérieur brut entre 2000 et 2005, ce secteur a contribué à, en moyenne 1% à la croissance globale. La mise en valeur des potentiels de développement touristique du pays en vue de stimuler la croissance économique et renforcer la position extérieure du pays a contribué au maintien de ce secteur en terme de contribution à la

formation du PIB. Au cours des dernières années, des avancées significatives ont été constatées dans les domaines (i) *institutionnel* : Un Office National du Tourisme a été créé en 2002 et rendu opérationnel depuis 2003, (ii) de la *formation professionnelle* : Un centre de formation en hôtellerie et tourisme (Institut Supérieur de Tourisme) a été mis en place en 2003, (iii) de *l'information et de la promotion* : Un portail du tourisme mauritanien sur le web a été mis en place (2003), et (iv) des *infrastructures* : construction des routes d'intégration sous-régionale, extension des aéroports de Néma et de Tidjikja, conduite de l'étude de faisabilité de l'Aéroport international de Nouakchott (2003).

Les chiffres du secteur touristique témoignent d'un certain dynamisme des opérateurs privés. En effet, au cours de la période, le secteur a enregistré une progression significative des flux de touristes avec environ 12.000 touristes venus par charters en 2004-2005 contre un peu plus de 8.000 en 2000-2001, mais le rythme de progression s'est ralenti ces dernières années. Le secteur compte une quarantaine d'hôtels (2.500 lits) et un peu moins d'une centaine d'auberges et appartements. Environ 150 agences de voyages sont par ailleurs agréées.

#### 7- Autres Services

Les autres services ont représenté, en moyenne, 16% du produit intérieur brut entre 2000 et 2005 et plus de 45% du secteur tertiaire sur la même période. Ils ont augmenté, d'en moyenne 7% contribuant ainsi à 1% à la croissance globale.

#### 8- Administrations publiques (APU)

La part des services de l'Administration publique, qui était restée relativement stable (11,8% en moyenne) sur la période 1992-2002, a tendance à se relever légèrement entre 2002 et 2005 à plus de 12%.

**Tableau 3 : Contribution du secteur tertiaire à la croissance réelle du PIB, 2000 – 2005**

	2000	2001	2002	2003	2004*	2005*
<b>Performances</b>						
Taux de croissance du PIB réel	1,9%	2,9%	1,1%	5,6%	5,2%	5,4%
Contribution des services	4,5%	3,0%	2,6%	1,8%	2,2%	2,0%
<b>En pourcentage du PIB</b>						
Total	31,1%	33,2%	35,4%	35,2%	35,6%	35,7%
Transports et télécommunications	4,5%	5,0%	6,4%	6,3%	6,7%	7,1%
Commerce, restaurants, hôtels	11,9%	12,4%	12,5%	12,5%	12,4%	12,4%
Autres services	14,7%	15,7%	16,4%	16,4%	16,5%	16,1%

Source : Office National de la Statistique

### B. Evolution des composantes de la demande (à prix courant)

Les ressources ont suivi la même tendance que celle du produit intérieur brut, principale composante de celles-ci. En effet, les importations de biens et services ont cru en moyenne de 10% entre 1992 et 2004, contribuant à plus de 5,9% à l'accroissement des ressources globales.

Les importations de biens et services, 50% en moyenne du produit intérieur brut entre 1992 et 2005, ont fortement augmenté, de 64% et de 31% respectivement en 2004 et en 2005 suite à la montée de la demande intérieure en biens d'équipements (grands projets, équipements pétroliers). En effet, les importations de produits d'équipements représentant moins de 30% des importations totales en moyenne entre 1992 et 2003, ont atteint plus de 65% de celles-ci en fin de période. En dépit du doublement de la valeur des importations alimentaires, la forte augmentation de la demande en biens d'équipements a contribué à la réduction de la part des produits alimentaires dans les importations globales, passant de plus de 20% entre 1992 et 2003 à moins de 9% en 2005.

Les exportations de biens et services, représentant environ 22% des emplois et 33,2% du produit intérieur brut sur la période, ont enregistré une croissance moyenne de 13%. L'évolution contrastée des exportations entre 1992 et 2005 a été fortement influencée par les fluctuations en volume des produits de la pêche qui ont enregistré des baisses de 2,3% en 1994, de 4,0% en 1997 et de 14% en 2003. Ces contre-performances font suite à la baisse en volume des exportations des produits de la pêche, respectivement de 37,3% et de 46,5% en 1994 et 1997, en réaction aux replis en volume observés sur les exportations de pélagiques et de céphalopodes pendant les mêmes années consécutives à la mise en œuvre des accords de pêche. En terme de résultats nets, la balance commerciale est restée structurellement négative sur toute la période, atteignant en moyenne, 17% du produit intérieur brut avec des niveaux très élevés en 2003 et 2004, soit respectivement de 30,1% et de 47,3%.

La consommation finale des ménages, estimée à partir des données de l'enquête sur les conditions de vie, s'établit en moyenne à 187 028 millions d'ouguiya entre 1992 et 2004. Cette consommation a augmenté en moyenne de 9%, rythme inférieur à la croissance nominale sur cette période (+10%). Cette consommation a représenté, en moyenne, 73,9% du produit intérieur brut et plus de 48% de la demande entre 1992 et 2005.

La consommation finale des administrations publiques a enregistré un accroissement annuel moyen de 14,9% sur la période avec une nette baisse en 2002 (-7,3%). Entre 1992 et 2005, la consommation finale de l'administration a représenté, en moyenne, 16,2% des emplois avec une faible variabilité (mesurée par l'écart type des poids) et 24,7% du produit intérieur brut.

Par contre, la formation brute de capital fixe, a augmenté en moyenne annuelle de 19% avec toutefois un net repli de 15,7% en 1994, pour atteindre, en moyenne 22,5% du produit intérieur brut.

La croissance moyenne de 12,3% des emplois du PIB a été fortement entraînée par celle de la consommation finale des ménages dont la contribution a été de 4,6%, supérieure à la croissance globale du produit intérieur brut (3,7%).

Le taux d'inflation, mesuré par la variation annuelle de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), s'est élevé en moyenne à 6,3% entre 1992 et 2005. Entre 1991 et 2003, le taux d'inflation a été relativement stable en moyenne autour de 5,4%, pour connaître par la suite de très fortes variations en fin de période, soit plus de +10,4% depuis 2004. **L'inflation** a connu un dérapage important à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2003. L'inflation observée au cours des cinq dernières années est sans rapport avec l'objectif initial ou l'objectif révisé du CSLP (respectivement 2,4% et 3,7%). Les différents facteurs qui ont déterminé cette évolution sont d'ordres diverses : chocs agro-climatiques, fluctuations du taux de change ouguiya/euro, politiques budgétaire et monétaire expansionnistes et flambée des cours internationaux du pétrole.



## C. Conclusion

Au cours des dernières années, la structure de l'économie mauritanienne s'est fortement modifiée. Et les nouvelles exploitations du pétrole modifierait davantage cette structure au cours des prochaines années. En effet, le secteur primaire, qui représentait 34,6%, en moyenne, entre 1992 et 1995, ne représente plus que 18,3% du PIB en 2005. Ce secteur fortement dépendant des aléas climatiques a été en baisse constante entre 1992 et 2005. Contribuant à 1,6% en moyenne à la croissance réelle du PIB jusqu'en 1995, sa contribution a été nettement négative entre 1996 et 2004 et serait de 0,4% en 2006.

Le secteur secondaire, en moyenne 26% entre 1992 et 2005, son poids dans la formation du PIB a été presque constant. Cependant, avec l'entrée en exploitation des produits pétroliers depuis mars 2006, le poids de ce secteur serait en hausse et atteindrait au moins 30% du PIB à partir de 2006, renforçant ainsi le poids du secteur dans la formation du PIB.

La part du secteur tertiaire, environ 25% du PIB entre 1992 et 1999, a été en forte hausse pour atteindre 35,7% en 2005. La part de ce secteur serait réduite à partir de 2006 au profit des industries extractives (pétrole).

Le dynamisme des activités de service (transports, télécommunications, commerces, restaurant, hôtels et autres services) a contribué fortement à la modification de la structure du produit intérieur brut au cours des dernières années. Cette dynamique a permis de compenser la baisse de la contribution des autres secteurs. En effet, ces secteurs, qui ne représentaient, en moyenne, que 23,5% du produit intérieur brut jusqu'en 1999, génèrent depuis, en moyenne, près de 30% du produit intérieur brut depuis 2000.

La part de l'administration publique, qui ne représentait que 11% du PIB entre 1992 et 1999, a légèrement augmenté à 13,7% depuis 2000.

### *Faiblesses de l'économie nationale*

Bien que certains secteurs (BTP, transport et télécommunication, tourisme) ont bénéficié de financements dans le cadre du CSLP, les secteurs traditionnellement moteurs de l'économie (primaire et secondaire) présentent des faiblesses :

Le secteur de la pêche, en dépit de son importance capitale dans l'économie du pays, reste confronté à des contre-performances notables :

- Malgré une légère baisse des navires engagés et les mesures d'ajustement prises pour la gestion de la ressource, on constate une augmentation de l'effort de pêche qui se traduit par une surexploitation des céphalopodes et des principales espèces cibles de démersaux côtiers.
- D'autres faiblesses demeurent notamment en ce qui concerne (i) le système d'information, (ii) le retard pris dans l'élaboration du plan de développement de la PAC, (iii) la faiblesse des moyens mobilisés pour la promotion des produits d'exportation et l'amélioration des capacités au regard des normes sanitaires, notamment européennes, et (iv) l'insuffisance dans les capacités de conception et de planification des actions de développement sectorielles.

Le diagnostic du secteur minier, fait ressortir une situation contrastée en ce qui concerne la promotion et l'encadrement du secteur minier, qui sont assurés par une administration centrale insuffisamment dotée en moyens humains et matériels. En outre, les effets escomptés du programme d'investissement de la SNIM se font attendre. Les médiocres performances de la société minière en termes de volumes sont, il est vrai, compensées

grâce à une conjoncture mondiale favorable (demande soutenue tirée par la Chine et les pays émergents, bonne tenue des cours) qui permet une progression importante de la production en valeur.

S'agissant des télécommunications, malgré les performances enregistrées jusqu'en 2005, il se heurte à une série de difficultés : (i) maintien de fait jusqu'à présent, du monopole concédé à l'opérateur historique sur le fixe, alors qu'il n'a légalement plus aucune raison d'exister, (ii) manquements fréquents sur la qualité de services des opérateurs GSM, (iii) baisse progressive des tarifs des opérateurs qui était attendue, ne s'est pas concrétisée et la compétition entre les deux opérateurs actuels reste pratiquement inexistante, (iv) capacités d'infrastructures encore très limitées, surtout à l'intérieur du pays et persistance de divers conflits de compétences (Ministère de l'intérieur des postes et télécommunications, Secrétariat d'Etat aux Nouvelles Technologie, Autorité de régulation).

Cependant, l'attribution (en cours) d'une troisième licence pourrait annuler certains des entraves cités précédemment.

## II. La situation des comptes ERETES et perspectives

### *Situation des comptes*

La mise en place des comptes sous ERETES en 1998 et l'adoption du SCN93 constituent les deux principales rénovations des comptes nationaux en Mauritanie.

La Mauritanie a élaboré quatre (4) années de comptes sous ERETES avec comme année de base 1998. Après la mise en place d'une année de base (1998), les comptes des années suivantes (1999, 2000 et 2001) ont été élaborés.

Bien que la Mauritanie a été en avance (par rapport à certains pays) lors la mise en place d'ERETES, cet acquis n'a que très peu duré.

Année de base ERETES : 1998, les comptes de cette année ont été bouclés en 2000.

Années courantes sous ERETES :

- Les comptes de 1999 n'ont été finalisés qu'en juin 2003,
- Les comptes de 2000 n'ont été bouclés qu'en juin 2005,
- Et ceux de 2001, ayant démarré en juillet 2005 ont été finalisés en avril 2006.

A cette date, septembre 2006, le retard porte sur quatre (4) années de comptes : 2002, 2003, 2004 et 2005. Plusieurs facteurs ont contribué à aggraver ce retard cumulé de quatre années de comptes :

- insuffisance du personnel du service des comptes nationaux,
- manque de maîtrise de l'outil par le personnel permanent,
- mobilité du personnel du service des comptes nationaux, (départ du chef de service, départ de son successeur potentiel),
- manque de motivation financière (les primes ERETES qui étaient payées avec beaucoup de retard ont finalement été supprimées),
- L'attention était plus portée sur des comptes provisoires ou des estimations faites pour répondre à un besoin ponctuel,
- difficultés à obtenir les données auprès des entreprises privées (DSF) et même au niveau de l'administration (balance des paiements, le commerce extérieur, le détail sur la fiscalité de certains produits).

### *Perspectives*

Le renforcement de l'équipe des comptables nationaux depuis mai 2006, par cinq nouveaux éléments devra permettre de rattraper et de sauvegarder le retard accumulé.

Deux cas de figure sont envisageables afin de réduire ce retard :

#### *Scénario 1*

Regrouper certaines branches issues de l'industrie manufacturière et limiter celles-ci à 17 branches au lieu de 40. Ce regroupement permettra de gagner en temps dans le bouclage des comptes d'une année. On pourrait donc produire les comptes d'une année dans un délai de 4 mois ce qui permettra à terme de finaliser les 4 années de retard en 16 mois. Les sources de données étant quasi disponibles. Mais le problème fondamental est que les années courantes (1998 – 2000) n'intègrent pas les révisions intervenues au niveau des finances publiques et de la balance des paiements. Ce qui limite la pertinence des données des années courantes.

## *Scénario 2*

Sauter les comptes des trois (3) années de retard (2002,2003 et 2004), entamer directement les comptes de 2005 avec un regroupement des branches pour ensuite rétropoler au niveau des comptes des années précédentes. L'inconvénient majeur d'ERETES réside dans la multitude de branches qui se répercute sur la durée d'élaboration des comptes. Au niveau de la Mauritanie, nous disposons de 40 branches et 219 produits identifiés. Ces branches peuvent être réduites à 27 conformément au modèle TABLO mais également en tenant comptes de deux autres facteurs : (i) le poids du secteur au niveau de l'économie nationale et (ii) la disponibilité de l'information au niveau des sources devant renseigner ce secteur.

Cette option nous semble être la mieux indiquée pour combler ce retard. Cependant, dans les deux cas de figure, l'Office National de la Statistique, souhaite obtenir une assistance technique pour mieux renforcer les capacités de l'équipe à utiliser l'outil.

Une campagne de collecte auprès des différentes sources (privées et publiques) a été lancée pour la collecte des données de l'année 2005, elle se veut la plus complète possible.

Au niveau des sources mobilisables, l'information disponible au niveau des DSF ne pose pas de problèmes d'accès au niveau de la Direction Générale des impôts (DGI) seulement la stratégie de collecte doit être revue. On pourrait dans le contexte actuel relancer la circulaire du Ministre des Finances exigeant le dépôt à l'ONS d'un exemplaire de la DSF pour chaque entreprise privé. La réalisation d'une enquête sur le secteur informel est un autre impératif urgent pour mieux cerner le dynamisme de ce secteur dans les comptes nationaux et disposer de données fiables et actualisées sur les condition de vie des ménages.